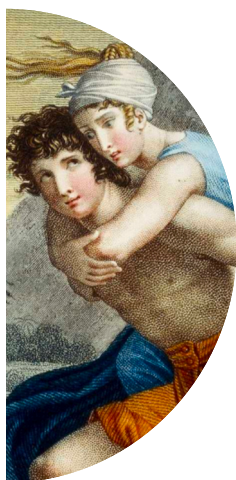


2025
2026



Master Meef



Filière Lettres
bureau 106
3, rue des Tanneurs
37000 Tours
Tel. : 02.47.36.65.94

Sommaire

Présentation du Master MEEF Lettres	p. 1
Annexe réglementation officielle du diplôme de master	p. 1-p.4
Master 1 Semestre 7	p.6
Master 1 Semestre 8	p.8
Master 1 : Descriptif des enseignements et modalités de contrôle des connaissances	p.10
Master 2 Semestre 9	p.24
Master 2 Semestre 10	p.26
Master 2 : Descriptif des enseignements et modalités de contrôle des connaissances	p.27
Informations générales	p.40
Calendrier universitaire	p.41

Le master MEEF Lettres

A- PRESENTATION DU MASTER 1 MEEF SECOND DEGRE ***Parcours Lettres modernes et parcours Lettres classiques***

Responsable des MEEF second degré pour l'INSPE Centre-Val-de-Loire et agrégation interne : Marie-Hélène Soubeyroux
marie-helene.soubeyroux@univ-tours.fr

Responsable du M 1 MEEF Lettres modernes et Lettres classiques : Emmanuelle Kaes-Ardisson
emmanuelle.kaes-ardisson@univ-tours.fr

Coordonnatrice pour l'Inspé (Centre de Fondettes) du M1 MEEF, second degré, parcours lettres : Christine Ramat
christine.ramat@univ-orleans.fr

Secrétariat pédagogique : Christine Climent (bureau 106)
christine.climent@univ-tours.fr
Tél : 02 47 36 65 94

CAPES Lettres modernes et CAPES Lettres classiques

Afin de favoriser une organisation conjointe du concours dans les deux disciplines, un même président du jury peut être nommé par le ministre chargé de l'éducation nationale dans les conditions prévues à l'article 3 du présent arrêté; le ou les vice-présidents et les autres membres du jury sont nommés dans les mêmes conditions en tenant compte de la représentation de chacune des disciplines. Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission font l'objet d'un classement distinct en fonction de la discipline choisie.

Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

I. – Lettres classiques

A – Epreuves d'admissibilité

1^o Epreuve écrite disciplinaire de français. Dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du II pour les lettres modernes.

Durée: six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2^o Epreuve écrite disciplinaire de langues anciennes. Traduction de deux textes de langues anciennes, grecque et latine. Les candidats rendent deux copies séparées. Chaque partie compte pour moitié de la notation.

Durée: cinq heures. Coefficient 1. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

3° Epreuve écrite disciplinaire appliquée. Est proposé au candidat un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature grecque ou latine, donné en langue ancienne et accompagné de sa traduction, et de divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.). Ce corpus est assorti d'un sujet comportant deux questions. La première impose l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, que le candidat éclairera de sa connaissance des systèmes linguistiques grec ou latin. La seconde invite à construire, pour un niveau donné, une ou plusieurs séances d'étude de la langue insérées dans une séquence, s'appuyant sur le corpus proposé et permettant le traitement didactique de ce ou ces points de langue. Le candidat réfléchira, chaque fois que cela est pertinent, à l'apport possible des systèmes linguistiques grec ou latin.

B – Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat. Un corpus est proposé au candidat, constitué d'un texte littéraire antique (grec ou latin) accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Le candidat conçoit une séance d'enseignement pour un niveau de classe donné, qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels.

Durée de préparation: trois heures.

Durée de l'épreuve: une heure maximum (exposé: quarante minutes maximum; entretien avec le jury: vingt minutes maximum). Coefficient: 5 L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Epreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée: trente-cinq minutes; coefficient 3.

II. – Lettres modernes

A – Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur une oeuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six oeuvres, pouvant être prises du Moyen-Âge à nos jours. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du I pour les lettres classiques.

Durée: six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, du XVI^e siècle à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, incluant le traitement d'une question de sémantique historique depuis les origines de la langue française et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires. Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

Durée: cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat. Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes. 2. Cinéma. 3. Théâtre. 4. Latin pour lettres modernes. 5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription. Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou une image pour le domaine «lettres modernes»;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine «cinéma» ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine «théâtre»;
- d'un texte latin, accompagné d'une traduction partielle, pour le domaine «latin pour lettres modernes» ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine «français langue étrangère et français langue seconde».

Le candidat conçoit, pour un niveau de classe donné, une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé. Dans le cadre du domaine «latin», l'épreuve a également pour objectif d'évaluer les compétences de traduction du candidat. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation: trois heures.

Durée de l'épreuve: une heure (exposé: quarante minutes; entretien avec le jury: vingt minutes). Coefficient: 5

2 Epreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée: trente-cinq minutes; coefficient 3.

Art. 8. – L'épreuve d'entretien, avec le jury, mentionnée à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à:

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture. Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'entretien se déroule en français. Pour la section langue des signes française, le choix de la langue (LSF ou français) dans laquelle se déroule l'épreuve et l'adaptation éventuelle de la durée de celle-ci s'effectue dans les conditions prévues à l'annexe I pour la section considérée.

1. Référentiel des compétences

A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

A.I.1. Faire partager les valeurs de la République

A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves

A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe

A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative

A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école

A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

B - Référentiel de compétences des professeurs

I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication

B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPETENCES :

- **Bloc Disciplinaire :** Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante

- **Bloc Didactique :** Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques en référence au C2ize

- **Bloc Recherche :** Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)

- **Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours) :** Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme

- **Bloc Mise en situation professionnelle :** Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle

Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

Descriptif détaillé des cours

MASTER 1

MEEF LETTRES

Master MEEF Lettres – 1^{ère} année – SEMESTRE 7

N° UE	INTITULE DE L'ENSEIGNEMENT	heures	Coeff/ECTS	CM	TD	TP
UE 1.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		13	73	51	0
EC1	Enjeux et connaissances du système éducatif	16	3	5	11	
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature	100	9	60	40	
EC2	BLOC A Littérature française dissertation sur œuvres (LM +LC) : XVI ^e 10h + XVIII ^e 10h + XIX ^e 10h + XX ^e 10h	40	4	40		
	BLOC B Spécialité (« Langue et culture »)		6			
	B1 Spécialité Lettres modernes					
EC3	Stylistique (EDA)	18	2	10	8	
EC4	Grammaire (EDA)	18	2	10	8	
EC5	Textes et contextes - Préparation à la leçon option Lettres modernes -XVIII ^e -XIX ^e -XX ^e s (8h+8h+8h)	24	2		24	
	ou					
EC5	Préparation à la leçon option latin pour Lettres modernes, 12 h mutualisées avec la version latine (M1/M2 MEEF LC + M1/M2 Recherche LC) + 12h Textes et contextes	24	2		24	
	ou					
	B2 Spécialité Lettres classiques					
EC3	Version grecque (EED) mutualisée avec M Rech	18	2	10	8	
EC4	Version latine (EED) mutualisée avec M Rech (dont 12h mutualisées avec préparation à la leçon option latin Lettres modernes)	18	2	10	8	
EC5	Préparation à l'EDA (Grammaire française et grecque/ latine) 12 h latin + 12h grec Mutualisé avec S9	24	2		24	
EC6	Épistémologie de la discipline et histoire de l'enseignement du français - Épistémologie de la lecture (4 hcm) - Épistémologie de la langue (4 hcm)	8	0	8		

UE1.2	Piloter son enseignement		7		45	23
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		0			5
EC2	Connaissance et compréhension de la genèse des programmes et de leur finalité Analyse des programmes de français (collège 6 htd / lycée 6 htd)		3		15	
EC3	Première approche de la transposition didactique : séquence/séance/activités EP1 Didactique disciplinaire : • Didactique de la lecture (10 htd) • Didactique de la langue (10 htd) EP2 Préparation à l'EDA : • LM (12 htp) • LC (06 htp)		4		21	18
EC4	Postures et gestes professionnels pour instaurer un climat de classe propice aux apprentissages -Préparation stage (10htd)		0		9	
UE1.3	Être acteur de son développement professionnel		8		22	
EC1	Recherche et méthodologie Questions de recherche et problématiques didactiques		4	6	6	
EC2	Proposer des modules transversaux et pluridisciplinaires Étude de projets alliant littérature et art		4		16	
EC3	Stage					
UE1.4	Améliorer ses compétences dans une langue étrangère (non compensable)		2		20	
UE1.5	(Module complémentaire Orléans)					
UE1.6	Stage d'observation à l'étranger (facultatif)				10	
UE1.7	Préparation au CAPEFE (facultatif)				10	
	S7 Total heures présentes / étudiant 265 h		30	79	163	23

Master MEEF Lettres – 1^{ère} année – SEMESTRE 8

N° UE	Intitulé de l'enseignement	heures	ECTS Coef	Volume horaire		
				CM	TD	TP
UE 2.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		17	68	56	
EC1	Enjeux et connaissances du système éducatif		5	8	8	8
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature	100	11	60	40	
EC2	BLOC A Littérature française Dissertation sur œuvres (LM +LC) : XVIe 10h + XVIIIe 10h + XIXe 10h + XXe 10h	40	3	40		
	BLOC B Spécialité (« Langue et culture »)		8			
	B1 Spécialité Lettres modernes					
EC 3	Stylistique (EDA)	18	2	10	8	
EC4	Grammaire (EDA) : syntaxe (9h) et histoire de la langue (9h)	18	2	10	8	
EC 5	Textes et contextes - Préparation à la leçon option Lettres modernes Moyen-Age-XVIe-XVIIe s (8h+8h+8h)	24	4		24	
	ou					
EC 5	Préparation à la leçon option latin pour Lettres modernes : 12 h mutualisées avec Préparation à la leçon (M1 MEEF LC) + 12 h Textes et contextes	24	4		24	
	OU					
	B2 Spécialité Lettres classiques					
EC 3	Version grecque (EED)	18	2	10	8	
EC 4	Version latine (EED)	18	2	10	8	
EC 5	Préparation à la leçon : 12 h latin (mutualisées avec préparation à la leçon option Lettres modernes), 12 h grec. Mutualisé avec S 10	24	4		24	
EC6	Épistémologie de la discipline et histoire de l'enseignement du français • Épistémologie de l'oral (4 hcm) • Épistémologie de l'écrit (4 hcm) • Epistémologie de l'histoire des arts (4 htd) • Epistémologie de l'éducation aux médias (4 htd)	8	1	8	8	

UE2.2	Piloter son enseignement		6	2	33	2 6
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive		0	2	4	5
EC2	Efficacité des stratégies d'enseignement EP1 Didactique disciplinaire : • Didactique de l'écriture (10 htd) • Didactique de l'oral (9 htd) • Didactique de la langue (10 htd) EP2 Préparation à l'EDA : • LM (08 htp) • LC (04 htp) EP 3 Préparation à la leçon : • LM (6 htp) • LC (3 htp)		6		29	2 1
UE2.3	Être acteur de son développement professionnel		7	6	23	
EC 1	Réflexion sur les styles d'enseignement et les modèles pédagogiques EP1 Préparation de stage (9 htd) EP2 Analyse de Pratiques Pédagogiques (9 htd)		3		18	
EC2	Recherche en didactique Cadrage théorique		4	6	12	
EC3	Stage					
UE2.4	(Module complémentaire Orléans)					
UE2.5	Stage d'observation à l'étranger (facultatif) Modules d'ouverture (facultatif)		0 0		10 12	
UE2.6	Préparation au CAPEFE (facultatif)		0		10	
	S8 Total heures présentielles / 222 h		30	76	112	3 4

Descriptif des enseignements du M1

Semestre 7 (S7)

UE 1.1 : Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner

EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif

16 h : Intervenants : F. Beauger-Cornu ; G. Delahaie ; F. Giry ; M. Hugon ; A. Rassineux ; V. Roisin ; E. Tricard ; S. Vinois

Objectifs généraux:

- Faire connaître, partager, et vivre dans l'établissement les principes fondateurs de l'école républicaine. Donner des outils aux futurs enseignants pour traiter les questions socialement vives.
- Avoir une appréhension du public et de son milieu (l'adolescent dans l'établissement scolaire)

Objectif semestriel : travail sur les représentations, connaissance de l'adolescent dans son milieu par rapport à ces valeurs

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un dossier à rendre.

Ce dossier est à réaliser en groupe de 3 à 4 personnes maximum. Il répondra de manière générale à la question suivante : « *Quelle(s) posture(s) professionnelle(s) de l'enseignant.e est propice au développement du bien-être et des apprentissages des élèves-adolescents ?* ».

Attentes : apprendre à réaliser un entretien avec un élève ; apprendre à analyser le discours d'un élève ; apprendre à distinguer le particulier du général ; apprendre à écouter ; questionner la relation éducative et les méthodes d'enseignement.

RSE et Session 2 : écrit (2h)

EC2 Bloc A Littérature française – **Lettres modernes et Lettres classiques** Préparation à la dissertation sur les œuvres au programme

10 h XVI^e s Mme Sicard

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249. (ce cours est mutualisé avec le cours de M2)

10 h XVIII^e s M. Rondelot

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, édition d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022.

10 h XIX^e s Mme Charles

Arthur Rimbaud, *Recueil Demeny* (1870), p. 29 à 62, et *Poésies* (fin 1870 – année 1871), p. 85 à 136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2^{ème} édition 2016.

10h XX^e Mme Chapon

Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 2000. (ce cours est mutualisé avec le cours de M2)

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux dissertations de 6 h sur deux œuvres au programme.

RSE et 2^e session : une dissertation de 4h (sur une des 4 œuvres tirée au sort)

Bloc 1 Spécialité Lettres modernes

EC3 Stylistique (mutualisé avec le master Recherche)

18 h Mme Kaës

Le cours prépare à la question de stylistique de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES. Privilégiant l'entrée générique, ce cours vise l'acquisition d'outils linguistiques, rhétoriques et stylistiques permettant la description fine des textes et l'articulation de l'analyse linguistique et de l'interprétation littéraire. Les textes d'étude seront empruntés à tous les genres (narratif, poétique, dramatique) et à tous les siècles. Le cours approfondira également la méthodologie du commentaire stylistique.

Indications bibliographiques :

- Calas, Frédéric, Charbonneau, Dominique-Rita, *Méthode du commentaire stylistique*, Nathan, 2000.
- Calas, Frédéric, *Leçons de stylistique*, Armand Colin.
- Fromilhague, Catherine, et Sancier-Chateau, Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Bordas, 1991.
- Laurent, Nicolas, *Initiation à la stylistique*, Hachette, 2001.
- Herschberg-Pierrot, Anne, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un commentaire stylistique écrit (durée : 2 heures) + une épreuve blanche d'EDA.

RSE et 2^e session : un commentaire stylistique écrit (durée : 2 heures)

EC4 Grammaire

18 h Mme Kaës

Le cours prépare à la question de grammaire de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES. Dans la mesure du possible, les questions de morphosyntaxe seront abordées à partir des mêmes textes que l'étude stylistique. Plusieurs entraînements écrits à la maison et sur table sont proposés.

Indications bibliographiques :

- Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Le livre de Poche, 1994.
- M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009.
- Cécile Narjoux, *Le Grévisse de l'étudiant, Grammaire graduelle du français*, Deboeck, 2018.
- Le Goffic Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, « Hachette Supérieur », 1993.
- F. Calas et N. Rossi, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2008.

Rapports des jurys du CAPES de Lettres Modernes : <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un devoir de grammaire (durée : 2H) + une épreuve blanche d'EDA.

RSE et 2^e session : un devoir écrit sur une question de grammaire (durée : 2 heures)

EC5 Textes et contextes-Préparation à la leçon option lettres modernes

- Textes du XVIII^e siècle : Mme Pilorge 8 h
- Textes du XIX^e siècle : Mme Charles 8 h
- Textes du XX^e siècle : Mme Pondaven 8 h

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une ou deux explications de texte orales.

RSE et 2^e session : une explication de texte orale (durée : préparation 1h 30 ; exposé : 1 h)

Ou

EC5 Préparation à la leçon option « latin pour lettres modernes »

Les étudiants qui ont choisi l'option « latin pour lettres modernes » suivent les cours suivants :

- **Textes et contextes 12h**

- **Version latine : Mme Roussel 12h**

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement. Cours mutualisé avec la préparation à l'agrégation externe de Lettres modernes).

Outils :

Dictionnaire latin-français : *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. Flobert, Hachette, 2000.

Grammaire de référence : E. Gason, J. Baudiffier, R. Morisset, A. Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1963.

Syntaxe de référence : A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck, 1952.

Lexique de référence : F. Martin, *Les mots latins*, Hachette Education, 1977.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu : une explication de texte orale + une note de participation en version latine

RSE et 2^e session : une explication orale de texte français (durée : préparation 1h 30 ; exposé : 1 h)

Bloc 2 Spécialité Lettres classiques

EC3 Version grecque :

18 h Mme Cuny

(Mutualisé avec le cours de version grecque de master recherche et agrégation de lettres classiques)

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective de la préparation à la version grecque du CAPES de Lettres classiques.

Indications bibliographiques :

Syntaxe grecque de Bizos (1981)

Grammaire de référence : E. Ragon ou J. Allard et E. Feuillâtre ou J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses, 2000.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu : outre les devoirs par quinzaine, une version en séance.

RSE et 2^e session : un écrit (2h)

EC4 Version latine

18 h Mme Gavoille

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement. Cours mutualisé master Recherche et préparation aux concours (MEEF1 et 2, agrégation externe de Lettres classiques et de Grammaire).

Outils :

Dictionnaire latin-français : *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. Flobert, Hachette, 2000.

Grammaire de référence : E. Gason, J. Baudiffier, R. Morisset, A. Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1963.

Syntaxe de référence : A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck, 1952.

Lexique de référence : F. Martin, *Les mots latins*, Hachette Education, 1977.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu (outre les devoirs par quinzaine, 1 version en séance)

RSE et 2^e session : un écrit (2h)

EC5 Préparation à l'EDA

12 h grec : M. Faure

Ce cours prépare à l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES de Lettres classiques pour la partie grecque. Il s'agira de travailler sur un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature grecque et l'autre de la littérature française donné dans sa traduction et accompagné de divers documents (extraits de manuels, images...).

Les spécificités de la langue grecque seront étudiées dans une perspective comparatiste avec la langue française. En lien avec la partie didactique de l'épreuve, nous réfléchirons à la construction possible de séquences conformes aux attendus des programmes établis en fonction des niveaux de classe.

12 h latin : Mme Roesch

Ce cours prépare à l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES de Lettres classiques.

Différentes notions grammaticales seront étudiées à partir d'un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature latine (donné en langue ancienne et accompagné de sa traduction, ainsi que de divers documents : extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.). A partir de ce corpus, on réfléchira aussi à la manière d'intégrer l'étude de la langue dans des séquences, destinées à tel ou tel niveau précis.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un devoir écrit (latin) + un devoir écrit (grec)

RSE et 2^e session latin et grec : un devoir écrit (durée : 2 heures).

Comme pour le concours, les candidats travailleront deux textes littéraires : l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature grecque ou latine.

Indications bibliographiques :

- J.C. Pellat et S. Fonvielle, *Le Grévisse de l'enseignant, grammaire de référence*, Magnard, 2016

- M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul : *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2016

- J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1963

- A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck, 2002.

EC6 Epistémologie de la discipline et histoire de l'enseignement du français

8h Mme Perrin

Prenant appui sur l'évolution des recherches théoriques, ce cours retracera l'histoire de l'enseignement du français et montrera selon quelles logiques et quelles influences le « français » s'est constitué en discipline scolaire. Au premier semestre, la lecture et la langue seront étudiées sous cet angle afin de mettre en perspective le contexte historique et critique et les orientations didactiques actuelles.

Ce semestre se centrera sur l'épistémologie de la langue et de la lecture.

Modalités d'évaluation :

Cette EC ne donne pas lieu à évaluation

UE 1.2 Piloter son enseignement

EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive

5h Intervenants : A. Belleville, M. Gilot, F. Giry, A. Goubin, A. Jacques, A. Rassineux, V. Roisin, S. Vinois

Objectif général : Réfléchir dans l'action et sur l'action.

Objectif semestriel : Interroger la professionnalité : questionner les représentations du métier.

Modalités d'évaluation :

Cette EC ne donne pas lieu à évaluation

EC2 Connaissance et compréhension de la genèse des programmes et de leur finalité

15h : Mme Perrin-Mme Ramat

L'étude de Programmes officiels visera une connaissance approfondie des contenus et des démarches qu'ils préconisent, au collège et au lycée, pour enseigner le français et développer chez les élèves les compétences propres à cette discipline.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle terminal écrit d'1h30 : questionnaire de connaissance

RSE et 2^e session : Contrôle terminal écrit d'1h30 : questionnaire de connaissance

EC3 Première approche de la transposition didactique : séquence, séance, activités

EP1 : 20h Didactique disciplinaire

10 h Didactique de la langue : Mme Perrin

Connaître la langue et en comprendre le fonctionnement est un axe prioritaire des programmes d'enseignement du français au collège et au lycée. On cherchera, dans ce cours, à en dégager les logiques internes et à proposer des démarches d'enseignement – apprentissage de la grammaire. Une place particulière sera accordée à la didactique de l'orthographe et de la morphologie du verbe.

10 htd Didactique de la lecture : Mme Perrin et Mme Ramat

Prenant appui sur les théories du texte, de la réception ainsi que sur la sémiologie de l'image fixe et mobile, ce cours s'intéressera à l'acte de lire et aux démarches de lecture transposables dans la classe. On interrogera la place et le rôle de la littérature dans cet enseignement. On cherchera également à montrer comment introduire l'image dans l'enseignement du français et quel statut lui donner, en lien notamment avec l'histoire des arts (HIDA), entrée récemment dans les programmes d'enseignement du collège et du lycée.

EP2 : Préparation à l'EDA

12h Lettres Modernes Mme Ramat

06h Lettres Classiques Mme Burel

Le cours prépare les étudiants à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES de Lettres modernes et classiques (Épreuve écrite disciplinaire appliquée).

L'objectif est d'entraîner les étudiants au traitement didactique d'une séquence d'enseignement et à la transposition des savoirs grammaticaux dans l'élaboration d'un projet d'activités pédagogiques. Il permet de développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier, il vise également l'acquisition de méthodes pour enseigner la langue au collège et au lycée.

Modalités d'évaluation :

Régime général + RSE : Contrôle continu (LM/ LC) : épreuve sur table type concours (EDA) +

Analyse d'une séance didactique disciplinaire

RSE et 2^e session : Contrôle terminal épreuve sur table type concours (EDA)

EC4 : Postures et gestes professionnels pour instaurer un climat de classe propice aux apprentissages

Préparation de stage

09h Mme Perrin

Ce cours, orienté vers la pratique professionnelle, vise à apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

Modalités d'évaluation :

Régime général + RSE : Contrôle Continu : dossier à rendre rendant compte d'une séance ou d'un moment d'apprentissage éprouvé

RSE et 2^e session : Contrôle terminal reprise de l'écrit, à rendre

UE 1.3 Être acteur de son développement professionnel

EC1 : Recherche et méthodologie

12h Mme Perrin-Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet de faire le point sur les spécificités de la recherche en didactique (référents théoriques, courants, méthodologie...) et d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche (choix du sujet, problématisation, constitution d'un cadre théorique de référence, élaboration d'une méthodologie, appropriation des outils numériques traitement des premières données...).

Modalités d'évaluation :

Régime général : Premier écrit de recherche à rendre (Fiche récapitulative comprenant les questions de recherche, les définitions des mots-clés et les premiers éléments bibliographiques) .

RSE et 2^e session : *idem*

EC2 Proposer des modules transversaux et pluridisciplinaires

16h Mme Ramat

Ce cours propose une approche didactique et pédagogique du travail en interdisciplinarité dans le cadre de l'enseignement du français. L'objectif est d'offrir des outils pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer la démarche interdisciplinaire. Il s'agira d'élaborer des projets de séquences en lien avec les autres disciplines et plus particulièrement d'analyser les pratiques spécifiques à l'enseignement transversal de l'histoire des arts.

Modalités d'évaluation :

Régime général : CT écrit de 2h (analyse réflexive d'un projet transdisciplinaire).

RSE et 2^e session : *idem*

EC3 Stage

UE 1.4 Améliorer ses compétences en langue étrangère (non compensable)

LV anglais

Mme Gerbier

Les séances de T.D. ont pour objectif de faire travailler les cinq compétences langagières du CECRL (compréhensions écrite et orale, expressions écrite et orale, interaction orale) en référence au niveau B2. En s'appuyant sur les objets d'étude des programmes officiels pour les classes de Seconde et Première générales, il s'agira d'acquérir un panorama succinct de la littérature anglophone, potentiellement exploitable dans une perspective interdisciplinaire. Les documents étudiés proviendront des littératures britanniques et américaines, et incluront textes comme sources iconographiques et (audio-)visuelles, depuis la fin du xvi^e siècle jusqu'au xx^e siècle.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu écrit et oral

RSE et 2^e session : un écrit de 2h

UE 1.6 Stage d'observation à l'étranger

UE1.7 Préparation au CAPEFE

Semestre 8 (S8)

UE 2.1 : Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner

EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif

24h Intervenants : F. Beauger-Cornu, F. Giry, M. Gilot, A. Goubin, M. Hugon, C. Lefèvre-Alemany, A. Rassineux, V. Roisin, S. Maisonnier, S. Poitevin

Objectifs généraux :

- Faire connaître, partager, et vivre dans l'établissement les principes fondateurs de l'école républicaine. Donner des outils aux futurs enseignants pour traiter les questions socialement vives.
- Avoir une appréhension du public et de son milieu (l'adolescent dans l'établissement scolaire)

Objectif semestriel : "transmettre" des connaissances sur les valeurs républicaines

Modalités d'évaluation :

Régime général : CC écrit 2h (étude de cas présentant un dilemme moral mobilisant différents domaines : juridique, numérique, posture de l'étudiant).

Session 2 : CT écrit 2h

EC2 Bloc A Littérature française – **Lettres modernes et Lettres classiques**

Préparation à la dissertation sur les œuvres au programme

10 h XVI^e s Mme Sicard

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249.

10 h XVIII^e s M. Rondelot

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, édition d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022.

10 h XIX^e s Mme Charles

Arthur Rimbaud, *Recueil Demeny* (1870), p. 29 à 62, et *Poésies* (fin 1870 – année 1871), p. 85 à 136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2^{ème} édition 2016.

10h XX^e s Mme Chapon

Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 2000.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux dissertations de 6 h sur les deux œuvres au programme qui n'ont pas fait l'objet du CC au S7.

RSE et 2^e session : une dissertation de 6h (sur une des 4 œuvres tirée au sort)

Bloc 1 Spécialité Lettres modernes

EC3 Stylistique (mutualisé avec le Master recherche)

Mme Kaës 18 h

Le cours prépare à la question de stylistique de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES. Privilégiant l'entrée générique, ce cours vise l'acquisition d'outils linguistiques, rhétoriques et stylistiques permettant la description fine des textes et l'articulation de l'analyse linguistique et de l'interprétation littéraire. Les textes d'étude seront empruntés à tous les genres (narratif, poétique, dramatique) et à tous les siècles. Le cours approfondira également la méthodologie du commentaire stylistique.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un commentaire stylistique écrit + une épreuve blanche d'EDA.

RSE et 2^e session : un commentaire stylistique écrit (durée : 2 heures)

EC4 Grammaire

- M. Menegaldo : Histoire de la langue 9h

- Mme Kaës : Grammaire du français moderne 9h

Histoire de la langue

L'objet principal de ce cours est de préparer la question de « Sémantique historique » de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES de Lettres modernes (version 2022) ; accessoirement, de donner quelques éléments afin de pouvoir travailler dans sa langue originale une œuvre du Moyen Âge au programme de l'épreuve de dissertation. A partir d'extraits de textes en ancien et moyen français, ou de périodes plus récentes, ce travail de préparation associera cours et exercices permettant d'envisager l'évolution du français dans le temps long, du latin à nos jours, en s'attardant plus particulièrement sur l'ancien français.

Bibliographie indicative :

- L. Hélix, *L'ancien français. Morphologie, syntaxe et phonétique*, Paris, Colin, 2018.
- O. Bertrand et S. Menegaldo, *Vocabulaire d'ancien français. Fiches à l'usage des concours*, Paris, Colin, 2021.

Grammaire du français moderne

Le cours poursuit le cours du S7 : il aborde divers points de morphosyntaxe et prépare à la méthodologie de la question de grammaire de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un devoir écrit type CAPES associant grammaire du français moderne et histoire de la langue.

RSE et 2^e session : un devoir écrit type CAPES associant grammaire du français moderne et histoire de la langue (durée : 2 heures)

EC5 Textes et contextes -Préparation à la leçon option lettres modernes

- Textes du Moyen Âge : M. Menegaldo : 8 h
- Textes du XVI^e siècle : M. Desarbres : 8 h
- Textes du XVII^e siècle : Mme Michon : 8 h

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une ou deux explications de texte orales.

RSE et 2^e session : une explication de texte orale (durée : préparation 1h 30 ; exposé : 1 h)

Ou

EC5 Préparation à la leçon option latin pour lettres modernes

Les étudiants qui ont choisi l'option « latin pour lettres modernes » suivent les cours suivants :

- **Textes et contextes 12h**

- **Préparation à la leçon : Mme Roussel 12 h**

(mutualisé avec le cours de préparation à la leçon de lettres classiques – partie latin)

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à l'épreuve orale de la leçon (option latin) du CAPES de lettres modernes. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte littéraire latin, accompagné d'une traduction partielle, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Indications bibliographiques :

R. Martin et J. Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990

J. Gaillard et R. Martin, *Anthologie de la littérature latine*, Folio classiques, 2005

P.-M. Martin, *L'explication de textes latins*, Ellipses, 1995.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu oral (préparation : 3h ; exposé et entretien : 1h)

RSE et 2^e session : un oral (préparation 1h 30 ; exposé : 1 h)

Bloc 2 Spécialité Lettres classiques

EC3 Version grecque :

18 h Mme Pélissié du Rausas

(mutualisé avec le cours de version grecque de master recherche et agrégation de lettres classiques)

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective de la préparation à la version grecque du CAPES de Lettres classiques.

Indications bibliographiques :

Syntaxe grecque de Bizos (1981)

Grammaire de référence : E. Ragon ou J. Allard et E. Feuillâtre ou J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses, 2000.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu : outre les devoirs par quinzaine, une version en séance

RSE et 2^e session : un écrit (2h)

EC4 Version latine

18 h Mme Gavoille

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement. Cours mutualisé master Recherche et préparation aux concours (MEEF1 et 2, agrégation externe de Lettres classiques et de Grammaire).

Outils :

Dictionnaire latin-français : *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. Flobert, Hachette, 2000.

Grammaire de référence : E. Gason, J. Baudiffier, R. Morisset, A. Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1963.

Syntaxe de référence : A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck, 1952.

Lexique de référence : F. Martin, *Les mots latins*, Hachette Education, 1977.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu (outre les devoirs par quinzaine, 1 version en séance)

RSE et 2^e session : un écrit (2h)

EC5 Préparation à la leçon

Grec : 12h M. X

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à la partie grecque de la leçon. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte grec antique, accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu oral

RSE et 2^e session : un oral (1h)

Latin : Mme Roussel 12 h

(mutualisé avec le cours de préparation à la leçon de lettres modernes option latin)

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à l'épreuve orale de la leçon du CAPES de lettres classiques. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte littéraire latin, accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Indications bibliographiques :

R. Martin et J. Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990

J. Gaillard et R. Martin, *Anthologie de la littérature latine*, Folio classiques, 2005

P.-M. Martin, *L'explication de textes latins*, Ellipses, 1995.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu oral (préparation : 3h ; exposé et entretien : 1h)
RSE et 2^e session : un oral (1h)

EC6 Epistémologie de la discipline et histoire de l'enseignement du français

16H Mme Ramat

8 hcm : Epistémologie de l'oral et de l'écriture

8 htd : Epistémologie de l'éducation aux médias et de l'histoire des arts

Prenant appui sur l'évolution des recherches théoriques, ce cours retracera l'histoire de l'enseignement de l'écriture et de l'oral afin de mettre en perspective le contexte historique et critique et les orientations didactiques actuelles. Il abordera également l'histoire de l'éducation aux médias et celle de l'enseignement de l'HIDA pour comprendre ses enjeux et ses modalités dans l'enseignement d'aujourd'hui.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle terminal écrit de 2h (analyse critique d'un document lié à l'épistémologie de la discipline)

RSE et 2^e session : idem

UE 2.2 Piloter son enseignement

EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive

11h Intervenants à préciser

Objectif général : Réfléchir dans l'action et sur l'action.

Objectif semestriel : Mieux comprendre comment optimiser le climat de classe

Modalités d'évaluation :

Cette EC ne donne pas lieu à évaluation

EC2 Efficacité des stratégies d'enseignement

EP1 Didactique disciplinaire

29h Mmes Perrin et Ramat

Didactique de l'écriture (Mme Ramat – 10h)

A partir de la connaissance des courants théoriques et critiques qui ont fondé la didactique de l'écriture, on s'attachera à préciser ce que l'on entend par « enseigner et apprendre à écrire ». On abordera notamment la question de l'évaluation de l'écrit des élèves et la place de la réécriture dans cet apprentissage.

Didactique de la langue (Mme Perrin – 10h)

Connaître la langue et en comprendre le fonctionnement est un axe prioritaire des programmes d'enseignement du français au collège et au lycée. On cherchera, dans ce cours, à en dégager les logiques internes et à proposer des démarches d'enseignement – apprentissage du lexique.

Didactique de l'oral (Mme Ramat – 09h)

Ce cours, qui s'appuie sur les genres formels de l'oral (J. Dolz et B. Schneuwly) et les actes de langage (B. Maurer), vise à faire comprendre ce qui distingue l'oral pour apprendre, la communication dans la classe, de l'oral à apprendre et à enseigner (se présenter, exposer, débattre...). On s'interrogera sur les objectifs et les moyens d'évaluer l'oral en classe.

EP2 Préparation à l'EDA

Lettres Modernes 8h : Mme Ramat

Lettres Classiques 4h : Mme Burel

Le cours prépare les étudiants à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES de Lettres modernes (Épreuve écrite disciplinaire appliquée). L'objectif est d'entraîner les étudiants au traitement didactique d'une séquence d'enseignement et à la transposition des savoirs grammaticaux dans l'élaboration d'un projet d'activités pédagogiques. Il permet de développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier, il vise également l'acquisition de méthodes pour enseigner la langue au collège et au lycée.

EP3 Préparation à la leçon

Lettres Modernes 6h : Mme Ramat

Lettres Classiques 3h : Mme Burel

Le cours prépare les étudiants à la première épreuve d'admission du CAPES de lettres modernes. L'objectif est de les entraîner à la conception et à l'animation d'une séance d'enseignement. Il s'agit également de les amener à développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier et à acquérir des méthodes pour préparer l'exposé oral. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle terminal écrit de 2H (épreuve blanche sur table type concours, EDA)

RSE et 2^e session : idem

U2.3 Être acteur de son développement professionnel

EC1 Réflexion sur les styles d'enseignement et les modèles pédagogiques

EP1 Préparation de stage

9h Mme Perrin

Ce cours, orienté vers la pratique professionnelle, vise à apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

EP2 Analyse de Pratiques Pédagogiques

9h Mme Perrin

L'objectif prioritaire de ce cours est d'analyser des situations tirées de l'expérience vécue des étudiants lors des périodes de stage. S'appuyant sur différents outils d'analyse de la pratique professionnelle, ce travail vise à apprendre à repérer les éléments remarquables des situations vécues dans le but de comprendre les écarts entre ce qui a été prévu et ce qui s'est réalisé.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu, écrit réflexif rendant compte de son parcours professionnel.

RSE et 2^e session : Contrôle terminal reprise de l'écrit, à rendre

EC2 Recherche en didactique

12h Mmes Burel, Perrin et Ramat

Ce cours se donnera pour objet d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l'écriture du mémoire professionnel en visant, pour le semestre, à l'élaboration d'un cadre théorique.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle terminal. Travail écrit de recherche : cadre théorique de référence, construction de la problématique, méthodologie envisagée à remettre à la directrice de mémoire.

RSE et 2^e session : idem

EC3 Stage

UE 2.5 Stage d'observation à l'étranger

UE2.6 Préparation au CAPEFE

MASTER 2

MEEF LETTRES

Master MEEF Lettres – 2^{ème} année – SEMESTRE 9

N° UE	Intitulé de l'enseignement	heures	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		7	36	45	0
EC1	Enjeux et connaissances du système éducatif		0		6	
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature	60	5	36	24	
EC2	BLOC A Littérature française Dissertation sur œuvres (LM +LC) :11,5 h XVI ^e s + 11, 5h XXe s (+ cours de révision sur 4 œuvres 2021-2022)	21	2	21		
	BLOC B Spécialité (« Langue et culture »)		3			
	B1 Spécialité Lettres modernes					
EC3	Préparation à l'EDA : histoire de la langue (9h), grammaire et stylistique (9h)	18	1	15	3	
EC4.1	Textes et contextes Préparation à la leçon option Lettres modernes XVIIIe-XIXe-XXe s 7h+7h+7h	21	2		21	
	ou					
EC4.1	Préparation à la leçon option latin pour Lettres modernes 12 h mutualisées avec la version latine (M1/M2 MEEF LC + M1/M2 recherche LC) + 9h Textes et contextes	21	2			
	OU					
	B1 Spécialité Lettres classiques					
EC3	Version grecque (EED) mutualisée	12	1	7	5	
EC4.1	Version latine (EED) (12h mutualisées avec préparation à la leçon option latin Lettres modernes)	12	1	7	5	
EC4.2	Préparation à l'EDA (Grammaire française et grecque/ latine) 12h latin + 12h grec Mutualisé avec S7	24	1		24	
EC5	Comprendre les enjeux de l'interdisciplinarité +enseignement à distance	25	2		15	
UE3.2	Piloter son enseignement		7	3	36	20
EC1	Construire une posture professionnelle réflexive		4	3	14	8
EC2	Efficacité des stratégies d'enseignement EP1 : Enseigner / évaluer en français (10 htd) EP2 : Préparation à l'épreuve de leçon et EDA • LM (12htd) • LC (03 htp) EP3 : Préparation de stage (09 htp)		3		22	12

UE3.3	Être acteur de son développement professionnel		7		11	12
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		0			6
EC2	Pratique réflexive : Analyse de Pratiques Pédagogiques		3			6
EC3	Recherche Élaboration d'une méthodologie de recherche		4		6	
EC4	Construire son parcours : préparation à l'épreuve d'entretien Élaboration d'un portfolio		0		5	
UE3.4	Stage-suivi : 2h / étudiant		9			
UE3.5	Module complémentaire (25 h dont 10 h d'approfondissement disciplinaire : entraînement à la dissertation)				25	
UE3.6	Stage d'observation à l'étranger (facultatif)		0		10	
UE3.7	Préparation au CAPEFE		0		10	
	S9 Total heures présentielles / étudiant LM 185 h ; LC 188 h		30	39	117	32

Master MEEF Lettres – 2^{ème} année – SEMESTRE 10

N° UE	Intitulé de l'enseignement	heures	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner		4	26	24	
EC1	Enjeux et connaissances du système éducatif		0	2	8	
	Savoirs disciplinaires : langue et littérature	40	4	24	16	
EC2	BLOC A littérature française dissertation sur œuvres (LM +LC) : 11,5 h XVI ^e s + 11, 5h XXe s	14	2	14		
	BLOC B Spécialité (« Langue et culture »)		2			
	B1 Spécialité Lettres modernes					
EC3	Préparation à l'EDA : grammaire et stylistique	12	1	10	2	
EC4	Textes et contextes - Entraînement à la leçon option Lettres modernes Moyen Age-XVIe-XVIIe s 4h+5h+5h	14	1		14	
	ou					
EC4	Préparation à la leçon option latin pour Lettres modernes, 12 h mutualisées avec Préparation à la leçon (M1/M2 MEEF LC)	14	1		14	
OU						
	B1 Spécialité Lettres classiques					
EC 3	Préparation à la leçon : 13 h latin (mutualisées avec préparation à la leçon option Lettres modernes), 13h grec. Mutualisé avec S8	26	2		26	
UE4.2	Piloter son enseignement		4		24	17
EC1	Construire une posture professionnelle réflexive		3		6	5
EC2	Didactique disciplinaire, coopération entre élèves et efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage EP1 Didactique de la littérature (12 htd) EP2 Didactique des LCA (6 htd) EP3 Préparation de stage (12hpt)		1		18	12
UE4.3	Être acteur de son développement professionnel		3		11	22
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral		0			6
EC2	Développement professionnel		0			7
EC3	Analyser ses pratiques Formuler ses besoins en formation pour actualiser ses savoirs ou faire évoluer ses pratiques EP1 Préparation à l'épreuve d'entretien : Élaboration d'un portfolio (11htd) EP2 Analyse de Pratiques Pédagogiques (9hpt)		3		11	9
UE4.4	Stage (suivi : 2h / étudiant) non compensable		11			
UE4.5	Recherche (suivi : 3h / étudiant) non compensable		8			
UE4.6	Module complémentaire (25 h dont 10 h d'approfondissement disciplinaire : entraînement à la dissertation)		0		25	
UE4.7	Stage d'observation à l'étranger		0		10	
UE4.8	Préparation au CAPEFE		0		20	
	S10 Total heures présentielles / étudiant LM = 149 h		30	26	84	39
	TOTAL HEURES MASTER MEEF Lettres Modernes 803 h TOTAL HEURES MASTER MEEF Lettres Classiques 811 h					

Descriptif des enseignements du M2

Semestre 9 (S9)

UE 3.1 : Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner

EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif

6h Intervenants : P. Catoire, V. Roisin

Objectifs généraux : faire connaître, partager, et vivre dans l'établissement les principes fondateurs de l'école républicaine. Donner des outils aux futurs enseignants pour traiter les questions socialement vives.

Avoir une appréhension du public et de son milieu (l'adolescent dans l'établissement scolaire)

Objectif semestriel : découvrir comment les valeurs de la République vivent dans l'établissement.

Pas d'évaluation spécifique pour cette UE.

EC2 Bloc A Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques

Dissertation sur auteurs

11,5 h XVI^e s M

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249. (ce cours est mutualisé avec celui de M1)

11,5 h XX^e Mme Chapon

Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 2000. (ce cours est mutualisé avec celui de M1)

Les 4 œuvres au programme du M1 (2023-2024) feront chacune l'objet d'un cours de révision d'une durée de 2h.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une dissertation de 6h (sur une des 2 œuvres tirée au sort)

RSE et 2^e session : une dissertation de 6h (sur une des 2 œuvres tirée au sort)

Bloc 1 Spécialité Lettres modernes

EC3 Langue et stylistique -Préparation à l'EDA

- M. Menegaldo : Histoire de la langue 9h

- Mme Kaës : Grammaire et stylistique 9h

Le cours prépare aux 3 questions (sémantique historique, grammaire, stylistique) de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES.

Histoire de la langue

L'objet principal de ce cours est de préparer la question de « Sémantique historique » de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES de Lettres modernes ; accessoirement, de donner quelques éléments afin de pouvoir travailler dans sa langue originale une œuvre du Moyen Age au programme de l'épreuve de dissertation. A partir d'extraits de textes en ancien et moyen français, ou de périodes plus récentes, ce travail de préparation associera cours et exercices permettant d'envisager l'évolution du français dans le temps long, du latin à nos jours, en s'attardant plus particulièrement sur l'ancien français.

Grammaire du français moderne

Le cours aborde divers points de morphosyntaxe et entraîne à la méthodologie de la question de grammaire de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES.

Stylistique

Le cours prépare à la question de stylistique de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES. Privilégiant l'entrée générique, ce cours vise l'acquisition d'outils linguistiques, rhétoriques et stylistiques permettant la description fine des textes et l'articulation de l'analyse linguistique et de l'interprétation littéraire. Les textes d'étude seront empruntés à tous les genres (narratif, poétique, dramatique) et à tous les siècles. Le cours approfondira également la méthodologie du commentaire stylistique.

Pour les bibliographies relatives à ces cours, merci de vous reporter au livret du M1.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un devoir écrit (type épreuve d'EDA) associant histoire de la langue, grammaire et stylistique (durée 4h).

RSE et 2^e session : un devoir écrit (type épreuve d'EDA) (durée : 2h)

EC4.1 Textes et contextes-Préparation à la leçon option lettres modernes

- Textes du XVIII^e siècle : Mme Pilorge 7 h
- Textes du XIX^e siècle : Mme Charles 7 h
- Textes du XX^e siècle : Mme Pondaven 7 h

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une explication de texte orale

RSE et 2^e session : une explication de texte orale (préparation 1h 30 ; exposé : 1 h)

Ou

EC4.1 Préparation à la leçon option latin pour lettres modernes

Les étudiants qui ont choisi l'option « latin pour lettres modernes » suivent les cours suivants :

- **Textes et contextes 9 h**

- **Version latine : Mme Roussel 12 h**

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement. Cours mutualisé avec la préparation à l'agrégation externe de Lettres classiques).

Outils :

Dictionnaire latin-français: *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. Flobert, Hachette, 2000.

Grammaire de référence: E. Gason, J. Baudiffier, R. Morisset, A. Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1963.

Syntaxe de référence: A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck, 1952.

Lexique de référence: F. Martin, *Les mots latins*, Hachette Education, 1977.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu : une explication de texte orale + une note de participation en version latine

RSE et 2^e session : une explication orale de texte français (durée : préparation 1h 30 ; exposé : 1 h)

Bloc 2 Spécialité Lettres classiques

EC3 Version grecque :

12 h Mme Cuny

(mutualisé avec le cours de version grecque de master recherche et agrégation de lettres classiques)

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective de la préparation à la version grecque du CAPES de Lettres classiques.

Indications bibliographiques :

Syntaxe grecque de Bizos (1981)

Grammaire de référence : E. Ragon ou J. Allard et E. Feuillâtre ou J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses, 2000.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu : outre les devoirs par quinzaine, une version en séance.

RSE et 2^e session : un écrit (2h)

EC4 Version latine

12 h Mme Gavoille

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement. Cours mutualisé master Recherche et préparation aux concours (MEEF1 et 2, agrégation externe de Lettres classiques et de Grammaire).

Outils :

Dictionnaire latin-français : *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. Flobert, Hachette, 2000.

Grammaire de référence: E. Gason, J. Baudiffier, R. Morisset, A. Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1963.

Syntaxe de référence : A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck, 1952.

Lexique de référence : F. Martin, *Les mots latins*, Hachette Education, 1977.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu (outre les devoirs par quinzaine, une version en séance)

RSE et 2^e session : un écrit (2h)

EC5 Préparation à l'EDA

12 h grec : M. Faure

Ce cours prépare à l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES de Lettres classiques pour la partie grecque. Il s'agira de travailler sur un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature grecque et l'autre de la littérature française donné dans sa traduction et accompagné de divers documents (extraits de manuels, images...).

Les spécificités de la langue grecque seront étudiées dans une perspective comparatiste avec la langue française. En lien avec la partie didactique de l'épreuve, nous réfléchirons à la construction possible de séquences conformes aux attendus des programmes établis en fonction des niveaux de classe.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu écrit

RSE et 2^e session : un écrit (1h)

12 h latin : Mme Roesch

Ce cours prépare à l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES de Lettres classiques.

Différentes notions grammaticales seront étudiées à partir d'un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature latine (donné en langue ancienne et accompagné de sa traduction, ainsi que de divers documents : extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.). A partir de ce corpus, on réfléchira aussi à la manière d'intégrer l'étude de la langue dans des séquences, destinées à tel ou tel niveau précis.

Indications bibliographiques :

- J.C. Pellat et S. Fonvielle, *Le Grévisse de l'enseignant, grammaire de référence*, Magnard, 2016
- M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul : *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2016
- J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1963
- A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck, 2002.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un devoir écrit (latin) + un devoir écrit (grec)

RSE et 2e session latin et grec : un devoir écrit (durée : 2 heures).

Comme pour le concours, les candidats travailleront deux textes littéraires : l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature grecque ou latine.

EC5 Comprendre les enjeux de l'interdisciplinarité et de l'enseignement à distance

15h Mmes Burel et Ramat

Ce cours vise à connaître les différentes modalités de mise en pratique de l'interdisciplinarité et les différents modèles d'enseignement à distance ou en ligne et d'en comprendre les enjeux sur l'enseignement et l'apprentissage.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle terminal écrit de 2h : analyse réflexive et élaboration d'un scénario pédagogique en lien avec l'interdisciplinarité et/ou les modèles d'enseignement à distance.

RSE et 2^e session : *idem*

UE 3.2 Piloter son enseignement

EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive

22h Intervenants

Stéphanie Perrin / Amandine Belleville / Anthony Goubin / Aude Jacques/ Anne Bouju / Sarah Venot / Jean Roussel / Célia Van Smevoorde / Pascal Frémaux/ Mandarine Hugon / Christine Ramat / Stéphanie Monnier / Florence Giry / Morgan Gilot / Véronique Roisin / Arnaud Rassineux / Françoise Beauger-Cornu

Objectif général : Réfléchir dans l'action et sur l'action.

Objectif semestriel : Construire sa professionnalité en tant qu'individu, les différentes facettes du métier (relation avec les familles, faire vivre et partager les valeurs la République, l'évaluation au service des apprentissages, voix et corps, climat scolaire et relation pédagogique et éducative, le numérique en enseignement, journée en établissement, APP...)

Modalités d'évaluation :

Régime général CC : un écrit à rendre prenant la forme d'une analyse de situation vécue en stage (préparation épreuve 4 concours)

RSE et 2^e session : écrit à rendre + oral 15 minutes

EC2 Efficacité des stratégies d'enseignement

EP1 Enseigner/évaluer en français

10h Mme Perrin

Connaître les modalités de l'évaluation et en comprendre le fonctionnement est un axe essentiel de la réflexion didactique en français. On cherchera, dans ce cours, à dégager les spécificités de l'évaluation dans les différentes dominantes (lecture, écriture, oral et langue)

et on apprendra à analyser les erreurs observées dans des copies d'élèves dans le but d'y apporter des réponses appropriées.

EP2 Préparation à la leçon et EDA

12h Lettres Modernes Mme Ramat

Le cours prépare les étudiants à la première épreuve d'admission du CAPES de lettres modernes. L'objectif est de les entraîner à la conception et à l'animation d'une séance d'enseignement. Il s'agit également de les amener à développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier et à acquérir des méthodes pour préparer l'exposé oral. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

3h Lettres classiques Mme Burel

Le cours a pour vocation de préparer les étudiants à la première épreuve d'admission du CAPES de lettres classiques. L'objectif est de les entraîner à la conception et à l'animation d'une séance d'enseignement, sur un niveau donné, à partir d'un corpus. Il s'agit également de leur faire acquérir des méthodes pour préparer l'exposé oral.

Modalités d'évaluation :

Régime général et RSE : Epreuve blanche EDA type concours.

UE 3.3 Être acteur de son développement professionnel

EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral

6h Intervenants : M. Hugon, C. Ramat, P. Frémaux, S. Monnier

Objectifs généraux :

- Comprendre les enjeux de son corps et sa voix dans la relation éducative.
- Travailler la posture d'autorité et la gestion de classe.

Objectif semestriel : découverte de ces enjeux ; prendre du recul sur ce qui a été vécu en stage

- Corps et voix pour préparer un oral : comment s'exprimer à l'oral pour le concours, combattre le stress...

EC2 Pratique réflexive : Analyse de Pratiques Pédagogiques

6h Mme Perrin et Mme Burel

L'objectif prioritaire de ce cours est d'analyser en groupes des séances et des séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts entre la préparation prévue et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

Modalités d'évaluation :

Régime général : CT dossier à rendre scénario de préparation d'une séance d'enseignement éprouvée et analyse critique

RSE et 2^e session : Reprise du dossier

EC3 Recherche

6h Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet de donner des outils méthodologiques aux étudiants pour construire leur démarche de recherche et les accompagner dans l'écriture du mémoire professionnel.

Modalités d'évaluation :

Régime général : CT dossier (Écrit d'étape : Début d'analyse du recueil de données et amorce d'un plan) à rendre à la directrice de mémoire.

RSE et 2^e session : Reprise du dossier

EC4 Construire son parcours : préparation à l'épreuve d'entretien

5h Mme Ramat

Le cours prépare à la seconde épreuve d'admission du CAPES. Il s'agit d'accompagner les étudiants dans l'élaboration d'un portfolio et de les entraîner à l'épreuve d'entretien dont l'objectif est de valoriser l'expérience professionnelle et d'évaluer la projection du candidat dans le métier.

UE 3.4 Stage (non compensable)

Modalités d'évaluation :

Régime général et RSE: Contrôle continu visite

RSE et 2^e session : Pas de session de rattrapage

UE 3.5 Module complémentaire

Approfondissement disciplinaire : entraînement à la dissertation : 10h

UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger

UE 3.7 Module ouverture

UE3.8 Préparation au CAPEFE

Semestre 10 (S10)

UE 4.1 : Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner

EC1 Enjeux et connaissance du système éducatif

10h Intervenant : Mme Giry

Objectifs généraux:

- Faire connaître, partager, et vivre dans l'établissement les principes fondateurs de l'école républicaine. Donner des outils aux futurs enseignants pour traiter les questions socialement vives.
- Avoir une appréhension du public et de son milieu (l'adolescent dans l'établissement scolaire)

Objectif semestriel : construire des outils pour "faire vivre" ces valeurs dans un établissement scolaire.

Modalités d'évaluation : EC non évalué

EC2 Bloc A Littérature française – **Lettres modernes et Lettres classiques**

Dissertation sur auteurs

12 h XVI^e s Mme Sicard

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249.

12 h XX^e s Mme Chapon

Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 2000.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une explication de texte écrite sur une des œuvres au programme du M2 (durée : 2h)

RSE et 2^e session : une dissertation sur une des œuvres au programme du M2 (durée : 6h)

Bloc 1 **Spécialité Lettres modernes**

EC3 Langue et stylistique -Préparation à l'EDA

Mme Kaës 12 h

Le cours prépare aux questions de grammaire et de stylistique de l'épreuve disciplinaire appliquée (EDA) du CAPES et poursuit le cours du semestre 9.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un devoir type concours associant grammaire et stylistique

RSE et 2^e session : un devoir type concours associant grammaire et stylistique (durée 2 h)

EC4 Textes et contextes-Préparation à la leçon option lettres modernes

- Textes du Moyen Age : M. Menegaldo 4 h
- Textes du XVI^e siècle : Mme Desarbres 5 h
- Textes du XVII^e siècle : Mme Michon 5 h

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une explication de texte orale

RSE et 2^e session : une explication de texte orale (préparation 1h 30 ; exposé : 1 h)

Ou

EC4 Préparation à la leçon option latin pour lettres modernes

• Préparation à la leçon : Mme Roussel 12 h

(mutualisé avec le cours de préparation à la leçon de lettres classiques – partie latin)

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à l'épreuve orale de la leçon (option latin) du CAPES de lettres modernes. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte littéraire latin, accompagné d'une traduction partielle, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Indications bibliographiques :

R. Martin et J. Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990

J. Gaillard et R. Martin, *Anthologie de la littérature latine*, Folio classiques, 2005

P.-M. Martin, *L'explication de textes latins*, Ellipses, 1995.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu oral (préparation : 3h ; exposé et entretien : 1h)

RSE et 2^e session : un oral (1h)

Bloc 2 Spécialité Lettres classiques

EC 3 Préparation à la leçon

Grec : 13h M. X

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à la partie grecque de la leçon. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte grec antique, accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu oral

RSE et 2^e session : un oral (1h)

Latin : Mme Roussel 13 h

(mutualisé avec le cours de préparation à la leçon de lettres modernes option latin)

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à l'épreuve orale de la leçon du CAPES de lettres classiques. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte littéraire latin, accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un

niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Indications bibliographiques :

R. Martin et J. Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990

J. Gaillard et R. Martin, *Anthologie de la littérature latine*, Folio classiques, 2005

P.-M. Martin, *L'explication de textes latins*, Ellipses, 1995.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu oral (préparation : 3h ; exposé et entretien : 1h)

RSE et 2^e session : un oral (1h)

UE 4.2 Piloter son enseignement

EC1 Construction d'une posture professionnelle réflexive

14h Intervenants V Roisin

Objectif général : Réfléchir dans l'action et sur l'action.

La gestion de classe : étude de cas et/ou jeux de rôle pour comprendre les enjeux et développer des outils (mener un entretien, conduire une réunion)

La coopération dans la classe : Cette UE visera à interroger la manière de mettre en œuvre la coopération dans les classes. Quels paramètres entrent en jeu lors des situations de coopération entre élèves ? Quelles sont les relations entre la coopération et l'apprentissage ? Quelles modalités pour créer des situations de coopération ? Comment mettre en œuvre ces modalités ?

Construction d'outils pour réfléchir au choix de stratégies adaptées aux objectifs et aux exigences éthiques, en puisant dans un large éventail de savoirs, outils et techniques les moyens les plus adéquats de les structurer en dispositifs.

Modalités d'évaluation : ?

Régime général CT : un devoir sur table sur une situation relative à une situation d'enseignement et à la vie scolaire (préparation épreuve 4 concours)

RSE et 2^e session : un devoir sur table sur une situation relative à une situation d'enseignement et à la vie scolaire (préparation épreuve 4 concours)

EC2 Didactique disciplinaire, coopération entre élèves et efficacité des stratégies d'enseignement apprentissage

EP1 Didactique de la littérature 12h Mme Ramat

Il s'agira dans ce cours de réactiver l'acculturation littéraire des étudiants (genres, mouvements, effets de rupture et de continuité...) en vue de l'enseignement de la littérature au collège et au lycée et de la maîtrise des objets d'étude définis par les programmes. Cet enseignement s'ouvrira à des corpus diversifiés (littérature de jeunesse, littératures dessinées, littérature francophone...). On abordera également les liens entre texte et représentation et les enjeux de l'adaptation littéraire ainsi que les problématiques liées à l'enseignement de la littérature et de la langue dans le secondaire.

EP2 Didactique des Langues et Cultures de l'Antiquité 6h Mme Burel

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6ème à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

EP3 Préparation de stage 12h Mmes Burel et Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s'agira d'apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu écrit : analyse d'un corpus littéraire et construction d'un scénario pédagogique

RSE et 2^e session : Contrôle continu écrit 2h analyse d'un corpus littéraire et construction d'un scénario pédagogique

UE 4.3 Être acteur de son développement professionnel

EC1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral 6h Intervenants à préciser

Objectifs généraux:

- Comprendre les enjeux de son corps et sa voix dans la relation éducative.
- Travailler la posture d'autorité et la gestion de classe.

Objectif semestriel: expérimenter comment s'exprimer à l'oral pour le concours, combattre le stress...

EC2 Développement professionnel

EC3 Analyser ses pratiques, formuler ses besoins en formation pour actualiser ses savoirs ou faire évoluer ses pratiques

EP1 Préparation à l'épreuve d'entretien

11h Mme Ramat

Le cours prépare à la seconde épreuve d'admission du CAPES. Il s'agit d'accompagner les étudiants dans l'élaboration d'un portfolio et de les entraîner à l'épreuve d'entretien dont l'objectif est de valoriser l'expérience professionnelle et d'évaluer la projection du candidat dans le métier

EP2 Analyse de Pratiques Pédagogiques

09h Mmes Burel et Perrin

L'objectif prioritaire de ce cours est d'analyser en groupes des séances et des séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts entre la préparation prévue et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu oral (type épreuve d'admission, entretien)

+ Analyse réflexive d'une séance réalisée en stage mettant en œuvre la différenciation pédagogique.

RSE et 2^e session : Contrôle continu écrit 2h (analyse d'un document pédagogique)

UE 4.4 Stage (non compensable)

Modalités d'évaluation :

Régime général et RSE : Contrôle continu visite

RSE et 2^e session : Pas de session de rattrapage

UE 4.5 Recherche (non compensable)

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu écrit/oral (mémoire + soutenance)

RSE et 2^e session : Pas de session de rattrapage

UE 4.6 Module complémentaire

Approfondissement disciplinaire : entraînement à la dissertation : 10 h

UE 4.7 Stage d'observation à l'étranger

UE 4.8 Module ouverture

UE4.9 Préparation au CAPEFE

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Informations générales

Présentation de la faculté de lettres et langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Université : environ **26010** étudiants inscrits en 2023-2024 dont **3258** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Doyenne : **SOUBEYROUX Marie-Hélène**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Kitty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Calendrier universitaire

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol (obligatoire)	Lundi 1^{er} septembre 2025 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 26 août au 12 septembre 2025
Réunions d'information sur les modules d'ouverture (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 1^{er} septembre 2025 à partir de 13h15
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 12 septembre 2025
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 15 septembre 2025
L'Université fait sa rentrée	25 septembre 2024 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 27 octobre au 2 novembre 2025
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 15 au 20 décembre 2025 Du 5 au 10 janvier 2026
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 12 janvier 2026
Vacances de février	Du 23 février au 1 ^{er} mars 2026
Vacances de printemps	Du 13 au 26 avril 2026
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 4 au 23 mai 2026
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 15 au 27 juin 2026